

1. INTITULÉ DU CERTIFICAT (DE)(1)

Abschlussprüfung im staatlich anerkannten Ausbildungsberuf Zerspanungsmechaniker/Zerspanungsmechanikerin

(1) dans la langue d'origine

2. TRADUCTION DE L'INTITULÉ DU CERTIFICAT (FR)(1)

Examen de fin de formation nationalement reconnue à la profession de Mécanicien d'usinage/Mécanicienne d'usinage

(1) cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

3. PROFIL DES QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Évaluation et analyse de commandes de fabrication relativement aux possibilités de réalisation
- Sélection de sources d'informations et de documents techniques en vue de la fabrication
- Sélection de systèmes de fabrication en fonction de la commande
- Planification de processus de fabrication, élaboration, optimisation et installation de programmes pour les systèmes de fabrication à commande numérique
- Utilisation de fiches techniques, de descriptions, d'instructions de fonctionnement et d'autres informations caractéristiques de la profession, également en anglais
- Mise en place du poste de travail et organisation des flux de travail en tenant compte des spécifications relatives aux délais et à la rentabilité, fabrication de composants sur la base de prescriptions qualitatives en utilisant des procédés d'enlèvement de copeaux mécaniques et surveillance du processus de fabrication
- Utilisation de systèmes de gestion de la qualité
- Documentation et évaluation des résultats de travail et de contrôle, et dérive de mesures en vue de l'optimisation de la fabrication et de la production
- Surveillance et contrôle des dispositifs de sécurité, maintenance et inspection des systèmes de fabrication
- Travail en équipe
- Instructions sur le fonctionnement des systèmes de fabrication
- Coordination des activités avec les secteurs en amont et en aval
- Prise en compte des demandes des clients
- Utilisation de systèmes informatiques également pour les processus numérisés
- Application de la législation sur la protection des données et sur la sécurité des informations.

4. ÉVENTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES AU DÉTENTEUR DU CERTIFICAT(1)

Les mécaniciens d'usinage/mécaniciennes d'usinage travaillent dans des secteurs de l'industrie et de l'artisanat où des composants sont fabriqués par enlèvement de copeaux. Leurs domaines d'affectation caractéristiques sont les systèmes de tours, de fraisage, de tournage et de rectification, dans la fabrication individuelle et dans la fabrication en série.

(1) cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

(*)Explication

Le présent document a été conçu pour procurer des informations supplémentaires relatives aux différents certificats. Il ne possède aucun statut juridique. Le présent supplément se réfère aux Résolutions 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 relative à la transparence des qualifications, 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 relative à la transparence des certificats de formation professionnelle ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la transparence sous : www.cedefop.eu.int/transparency

© Communautés européennes 2002

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT	
Nom et statut de l'organisme du certificateur Chambre de Commerce et d'Industrie	Nom et statut de l'autorité nationale/régionale/sectorielle responsable de l'homologation ou de la reconnaissance du certificat Chambre de Commerce et d'Industrie
Niveau (national ou international) du certificat ISCED 354 Ce diplôme est classé au niveau 4 du cadre allemand et européen des certifications ; cf. avis du 1er août 2013 (journal officiel allemand, section officielle, [BAnz AT] du 20 novembre 2013 B2)	Système de notation / conditions d'octroi 100-92 points = 1 = très bien 91 - 81 points = 2 = bien 80 - 67 points = 3 = satisfaisant 66 - 50 points = 4 = suffisant 49 - 30 points = 5 = médiocre 29 - 0 points = 6 = insuffisant Des résultats au moins suffisants (50 points) sont indispensables pour réussir l'examen de fin d'études.
Accès au niveau d'enseignement ou de formation suivant <ul style="list-style-type: none"> Agent de maîtrise/Agente de maîtrise certifié(e) – spécialisation métal Agent de maîtrise/Agente de maîtrise certifié(e) – spécialisation mécatronique Technicien/Technicienne supérieur(e) (diplôme d'Etat) avec spécialisations appropriées Gestionnaire de processus (h/f) – technologie de production 	Accords internationaux Dans le domaine de la formation professionnelle il existe, sur la base d'accords bilatéraux entre l'Allemagne et la France et l'Autriche des Déclarations Communes de l'équivalence de diplômes des systèmes de formations professionnelles respectives.
Base légale du certificat Arrêté fédéral sur la formation professionnelle à Mécanicien d'usinage/Mécanicienne d'usinage en date du 28.06.2018 (BGBI. - Journal Officiel de la République Fédérale d'Allemagne - I S 975) décisions de la Conférence des ministres des cultes (KMK) en date du 25.03.2004 in der Fassung vom 23.02.2018 (BArz. - Journal des annonces officielles AT 26.09.2018 B1)	

6. MOYENS OFFICIELLEMENT RENCONNUS D'ACCÉS À LA CERTIFICATION	
Examen de fin d'études auprès du service responsable:	
1. après l'accomplissement d'une formation par alternance en entreprise et en établissement scolaire (en général) 2. après une réorientation professionnelle dans un métier de formation agréé 3. par un examen externe pour les actifs sans formation professionnelle ou pour les personnes qui ont été formées dans des écoles de formation professionnelle ou d'autres établissements	
Informations supplémentaires	
Accès: les habilitations d'accès ne sont pas régies par la loi; en règle générale, à l'issue de 9 ou bien 10 ans d'école d'enseignement général	
Durée de la formation : 3,5 ans.	
Formation selon le « système dual », en alternance en établissement scolaire et en entreprise:	
Les aptitudes, connaissances et habiletés enseignées durant la formation professionnelle (compétences de l'activité professionnelle) se basent sur les exigences typiques des processus de travail et de la gestion d'entreprise. Elles sont la préparation à une activité professionnelle concrète. Formation en entreprise et en établissement scolaire/école : Dans les entreprises les apprentis se procurent, dans un environnement de travail réel, des compétences liées à la pratique concrète de l'activité professionnelle. Pendant une ou deux journées par semaine les apprentis fréquentent l'école de formation professionnelle où on leur enseigne des matières générales et professionnelles en rapport avec la formation qu'ils suivent.	
Vous trouverez de plus amples informations sous: www.berufenet.arbeitsagentur.de	
Centres Nationaux Europass www.europass-info.de	